

Décision E15/17/ILR du 27 mai 2015

portant approbation du contrat-type de fourniture d'énergie électrique issue d'installations de production basées sur des sources d'énergie renouvelables de la société en commandite simple Hoffmann Frères S.à.r.l. & Cie, S.e.c.s. (Electris)

Secteur Electricité

La Direction de l'Institut Luxembourgeois de Régulation;

Vu la loi modifiée du 1^{er} août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité,

Vu le règlement grand-ducal du 1^{er} août 2014 relatif à la production d'électricité basée sur les sources d'énergie renouvelables, tel que rectifié,

Vu la demande d'approbation de la société en commandite simple Hoffmann Frères S.à.r.l. & Cie, S.e.c.s. (Electris) introduite auprès de l'Institut Luxembourgeois de Régulation en date du 29 avril 2015,

Décide:

- 1) d'approuver le contrat-type de fourniture d'énergie électrique issue d'installations de production basées sur des sources d'énergie renouvelables dans sa version du 26 mai 2015.
- 2) de publier sur le site Internet de l'Institut le contrat-type approuvé par la présente décision;
- 3) de notifier la présente décision à la société en commandite simple Hoffmann Frères S.à.r.l. & Cie, S.e.c.s. (Electris) et de la publier sur le site Internet de l'Institut (www.ilr.lu).

Un recours en annulation est ouvert contre la présente décision devant le Tribunal administratif de Luxembourg, à introduire par ministère d'avocat à la Cour dans les trois mois qui suivent la notification de la présente décision.

La Direction

(s.) **Luc Tapella**

(s.) **Jacques Prost**

(s.) **Camille Hierzig**